

Un élève du secondaire coûte 7.233 €

Combien coûte une année de scolarité d'un élève à la collectivité ? 7.233 € en moyenne pour un élève de l'enseignement secondaire, selon les derniers chiffres révélés par l'Administration de l'Enseignement. Cette année-là (en 2015), la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) a dépensé près de 7,3 milliards d'euros pour l'enseignement.

Évacuons toute confusion : on ne vous donne pas ici le coût d'une année scolaire pour une famille, mais bien le coût annuel de la prise en charge d'un élève dans les écoles francophones de Wallonie et de Bruxelles. Un coût à la charge de tous les contribuables francophones du pays et qui varie énormément selon le niveau d'enseignement.

En 2015, la dépense moyenne par élève (ou étudiant) varie donc de 3.300 € à 7.200 € du maternel au secondaire ordinaire et de 5.400 € à 7.550 € dans l'enseignement supérieur. Une scolarité menée sans redoublement, de l'entrée en maternelle au terme du secondaire

supérieur s'évalue à 78.300 € par élève. S'il pousse jusqu'au diplôme de bachelier, rajoutez 16.000 € (94.300 €), tandis qu'un parcours menant au master varie de 105.100 (hors université) à 116.000 € (master universitaire). Et on insiste : on parle ici d'un parcours scolaire SANS redoublement (lire ci-contre).

CHER, LE SECONDAIRE

Le coût annuel par élève est obtenu en divisant, par l'ensemble des effectifs 2014-2015, la partie des dépenses destinées à l'enseignement au sens strict dans chacun des niveaux (à l'exclusion du coût des services communs de l'administration, de l'inspection, des bâtiments scolaires, etc.)

« Il faut nuancer les coûts globaux du secondaire », explique l'admini-

stration, « car la FWB octroie aux écoles des moyens de fonctionnement plus importants par élève du qualifiant, au vu des équipements nécessaires à son apprentissage. De la même façon, les moyens de fonctionnement alloués aux établissements d'enseignement supérieur

sont pondérés en fonction du type d'enseignement et du domaine d'études suivis, générant des dépenses par étudiant différentes. »

Si le coût engendré par l'enseignement spécialisé est si important, c'est parce qu'il nécessite un encadrement et une infrastructure renforcés.

« Sur les 10 ans (observés hors inflation), le coût par élève du fondamental ordinaire a augmenté de 6,6% (pour un accroissement des élèves de 5,8%) », reprend l'administration. « Dans le secondaire ordinaire, ce coût a crû de 0,6% (pour une population quasi équivalente à celle de 2005-2006) (...) Concernant l'enseignement supérieur, il convient de rappeler le principe de financement par enveloppe fermée avec, pour conséquence, un coût moyen par étudiant principalement influencé par le nombre d'étudiants (puisque l'enveloppe ne change

pas, quel que soit le nombre d'étudiants, NdIR). Les effectifs ayant considérablement augmenté (de 14,6% hors universités et de 37% en université), le coût par étudiant a diminué respectivement de

6,5% et de 20% en dix ans. »

COUP DE GUEULE

À propos de coût, une sortie n'est pas passée inaperçue, celle de Julien Nicaise, le patron de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (Ares), depuis la création de cette fédération des universités et hautes écoles sous la houlette du ministre Marcourt (en 2014). Dans un entretien au « Soir », il s'inquiète de la stagnation du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur (autour des 43%) et il pointe un coupable, l'enseignement secondaire : « On ne peut continuer à avoir 20% des jeunes qui en sortent sans formation (...) Nous dire qu'il est normal de mieux financer un élève du secondaire qu'un élève du supérieur n'a plus de sens. Nous sommes probablement le seul système éducatif au monde à connaître pareille situation irrationnelle. Si nous avions un enseignement secondaire hyperperformant, on pourrait encore l'accepter, mais c'est le contraire qui se passe. » Ambiance... ●

DIDIER SWYSEN

C'est, bien sûr, une moyenne : voici tous les chiffres

COÛT ANNUEL MOYEN D'UN ÉLÈVE À CHARGE DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

	2005/2006	2014/2015	Évolution à prix constants (*)
Enseignement maternel	2.548€	3.275€	+9%
Enseignement primaire	3.387€	4.218€	+5,70%
Enseignement secondaire (ordinaire)	6.080€	7.233€	+0,90%
Enseignement secondaire (spécialisé)	12.185€	15.356€	+6,90%
Enseignement supérieur (hors université)	4.868€	5.363€	-6,50%
Enseignement supérieur (universités)	8.008€	7.550€	-20%

(*) On a ici des prix en euros courants et une comparaison en pourcentage à prix constants. L'évolution est appréciée de manière relative (en tenant compte de l'inflation...)



385,5 millions en 2014/15

Redoublement : le coût baisse... sauf en primaire

Le coût du redoublement diminue, se félicitent les ministres de l'Enseignement depuis quelques années. Ils n'ont pas tort : de 426 millions d'euros en 2009/2010, on est passé à 400 millions en 2012/2013 et à 385,5 millions pour la dernière année scolaire étudiée (2014/15). Ce qui reste toutefois un

énorme caillou budgétaire dans la chaussure de la Fédération, on en conviendra.

En 2014-2015, ils sont 1.101 élèves à avoir été maintenus en 3^e maternelle, soit 88 de moins qu'un an plus tôt. Le coût unitaire de 3.275 € attribué à ces élèves génère un surcoût de 3,6 millions.

« Sur les trois dernières années observées, le taux de redoublement s'est stabilisé dans le primaire autour de 3,3% », précise l'administration. « Dans le secondaire, la diminution s'est poursuivie (de 13,8 à 13,3%). En 2015, le coût engendré par ces échecs scolaires s'évalue à 44,4 millions dans le primaire et à

337,6 millions dans le secondaire. »

On notera tout de même que si le coût du redoublement a diminué, entre les deux dernières années observées, de 12 millions dans le secondaire, il a augmenté d'un peu moins de deux millions dans l'enseignement primaire. ●

D.S.W.